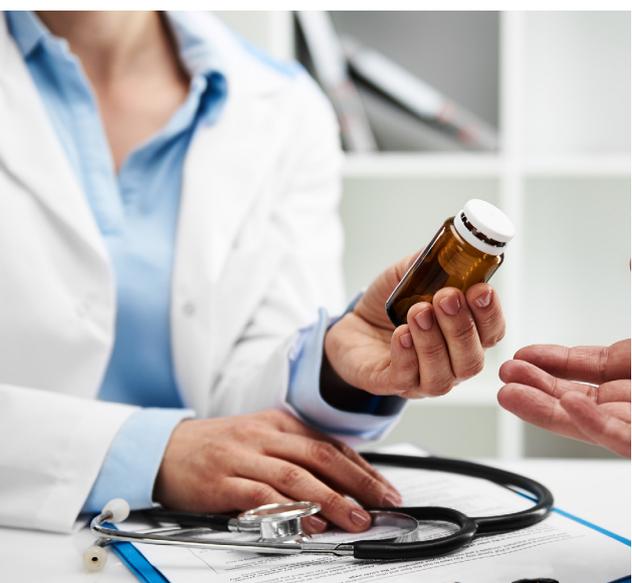


BILAN RECAP 2019

ÉVOLUTION DES CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES
PRISES EN CHARGE DANS LES CSAPA, 2007-2019



Christophe Palle
(OFDT)

Novembre 2020

Bilan RECAP 2019

Evolution des caractéristiques des personnes prises en charge dans les CSAPA en 2019

Christophe Palle
Novembre 2019

Table des matières

Effectifs inclus dans l'exploitation.....	2
Répartition des personnes accueillies suivant les principaux profils.....	2
Personnes prises en charge pour usage d'alcool ou de tabac	5
Personnes prises en charge pour usage de cannabis.....	10
Personnes prises en charge pour usage d'opioïdes/cocaïne, autres drogues illicites (hors cannabis) et de médicaments hors usage thérapeutique	14
Personnes prises en charge pour un problème d'addiction sans substances	21

Ce bilan de l'enquête RECAP¹ fait le point sur les principales évolutions récentes des caractéristiques des personnes ayant un problème de conduite addictive prises en charge/accompagnées par les équipes des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA).

Effectifs inclus dans l'exploitation

Pour l'année 2019, 260 CSAPA ont transmis des données RECAP exploitables, parmi lesquels 247 CSAPA en ambulatoire, soit 66 % des CSAPA de ce type. Les données RECAP 2019 incluent également celles d'un CSAPA en milieu pénitentiaire (sur 11) et celles de 12 CSAPA avec hébergement (sur 51). Les files actives des CSAPA de cette dernière catégorie ne représentent cependant qu'une part très faible de celle des CSAPA en ambulatoire. La participation des CSAPA à RECAP a été plus faible en 2019 qu'en 2018, très certainement en raison de la crise sanitaire : 24 CSAPA inclus en 2018 n'ont ainsi pas transmis de données en 2019. Cette diminution a été en partie compensée par la transmission des données de 10 CSAPA qui n'avaient pas participé en 2018.

Au total, les données d'un peu plus de 216 000 personnes ayant un problème d'addiction ont été incluses dans la base de données RECAP 2019, soit à peu près le même nombre qu'en 2018 malgré une baisse du nombre de CSAPA présents dans la base. A champ constant², les effectifs ont progressé de près de 3 % en 2019.

La proportion de personnes pour lesquelles aucune information sur les produits n'est renseignée, qui avait fortement augmenté en 2017 pour atteindre 16 %, n'a que très légèrement baissé depuis (15 % en 2019). Les CSAPA qui renseignent le moins les substances sont beaucoup plus souvent des CSAPA auparavant spécialisés en alcoologie. Il est probable que parmi les personnes sans information sur les produits, celles prises en charge pour un problème d'alcool soient surreprésentées.

Répartition des personnes accueillies suivant les principaux profils

Parmi l'ensemble des personnes prises en charge et pour lesquelles une consommation de produit ou une addiction sans produits ont été renseignées, il est possible de distinguer quatre publics principaux : les personnes prises en charge principalement pour leur consommation d'alcool ou de tabac, de cannabis, d'autres produits (très majoritairement opioïdes et/ou cocaïne) et les personnes consultant pour un problème d'addictions sans substance³. En 2019, parmi le public des CSAPA dont les données RECAP ont pu être exploitées, une personne sur deux est prise en charge en raison de consommations d'alcool ou de tabac, une sur quatre de consommations de drogues illicites autres que le cannabis, et une sur cinq en raison de consommations de cannabis (graphique 1). Une petite minorité (moins de 4 %) est accueillie en raison de problèmes d'addictions

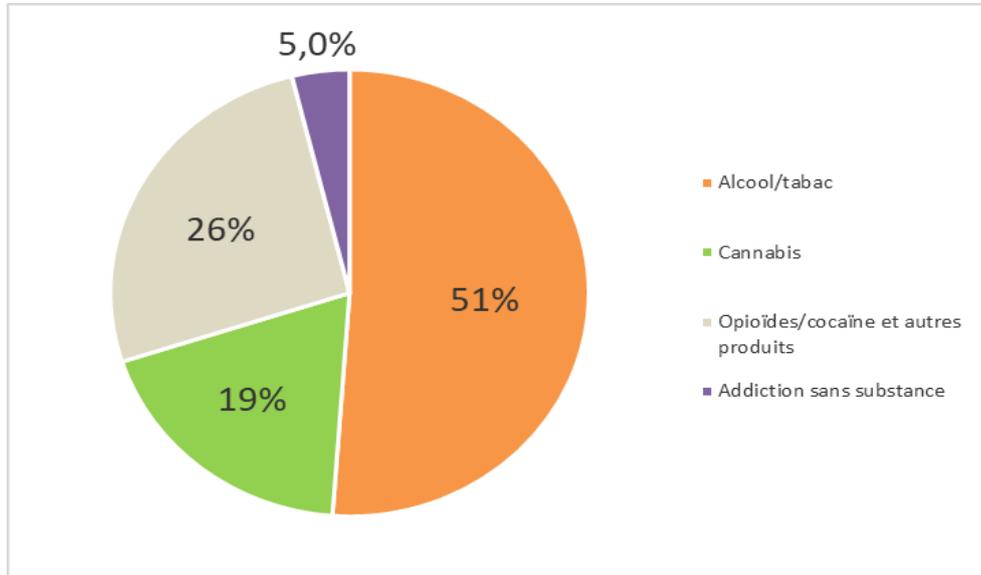
¹ Recueil commun sur les addictions et les prises en charge

² Les évolutions à champ constant sont calculées en sélectionnant les CSAPA ayant répondu chaque année considérée pour observer les évolutions, c'est-à-dire ici en 2018 et en 2019.

³ L'inclusion dans ces groupes tient compte du produit indiqué comme posant le plus de problèmes (produit cité en premier), du produit à l'origine de la prise en charge et de la présence d'un traitement de substitution aux opioïdes. Pour plus de précision sur ces critères de répartition on se référera au document Données 2019 : « Tableaux statistiques au format PDF ou Excel » <https://www.ofdt.fr/enquetes-et-dispositifs/recap/>

comportementales, parmi lesquelles les plus représentées sont celles aux jeux d'argent et la « cyberaddiction ».

Graphique 1 : répartition des personnes incluses dans RECAP suivant les publics en 2019

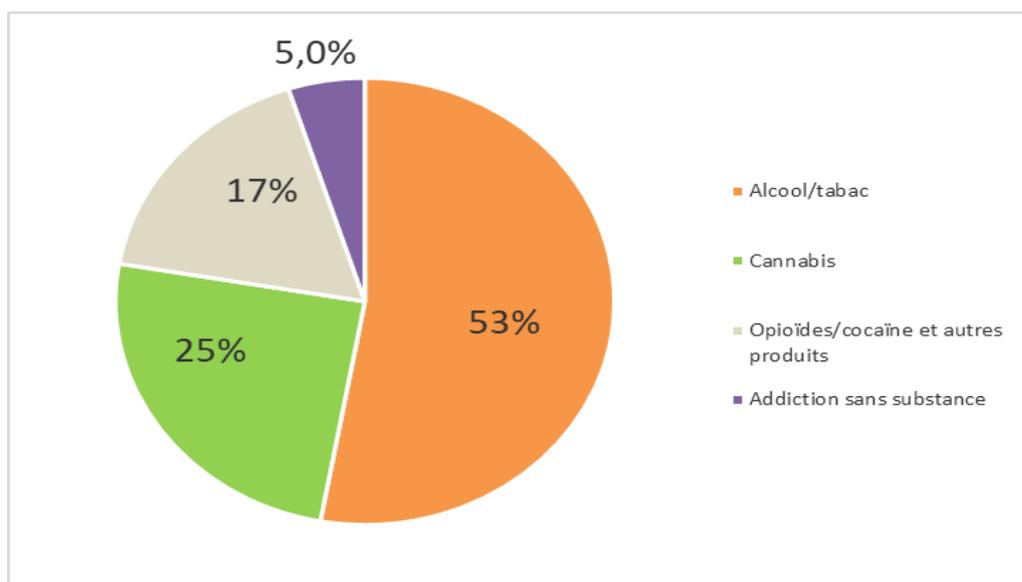


Source : RECAP/OFD

Par rapport à 2018, les données à champ constant indiquent que les effectifs du groupe Opioïdes/cocaïne et autres produits ont augmenté de 2,8 % ceux du groupe cannabis de 2,2 % et ceux du groupe alcool de 1,6 %. L'effectif du groupe addictions sans substance s'est accru de près de 18 % (17 % en 2018). Le nombre de personnes pour lesquelles les produits ne sont pas renseignés a augmenté à champ constant de près de 5 %.

La répartition des nouveaux patients (patients entrés en contact pour la première fois en 2019 avec le CSAPA qui les a reçus) selon ces quatre profils, est un peu différente. Les parts des groupes alcool et addictions sans substance sont légèrement supérieures mais surtout, la part du groupe cannabis est bien supérieure (une personne sur quatre contre une sur cinq) et celle du groupe autres produits très inférieures (une personne sur six contre une sur quatre). Cette différence s'explique par des durées de suivi beaucoup plus longues pour les usagers d'autres produits que pour les usagers de cannabis.

Graphique 2 : répartition des nouveaux patients inclus dans RECAP suivant les groupes en 2019



Source : RECAP/OFDT

En raison de la relative faiblesse des effectifs des personnes accueillies pour une pratique addictive sans substance inclus dans RECAP (environ 7 000 personnes en 2019), les données pour ce groupe ne sont pas restituées centre par centre. Cette année, ce rapport propose néanmoins une rapide description des caractéristiques de ces patients.

Nouveaux patients

Les données sur les nouveaux patients présentent l'avantage d'être le reflet de leur situation récente, puisque c'est celle qui prévaut au moment de leur entrée en contact avec le centre au cours de l'année sur laquelle porte le bilan. Ce n'est pas forcément le cas pour les patients suivis d'une année sur l'autre, les dossiers n'étant pas toujours mis à jour. Les informations concernant, par exemple, les produits consommés peuvent avoir été enregistrées plusieurs années auparavant et ne pas avoir été modifiées depuis. Ce phénomène reste cependant limité par le renouvellement d'une part importante de la file active des patients au bout de quelques années. L'observation des évolutions d'une année sur l'autre est néanmoins en partie brouillée par la persistance dans les dossiers de données non mises à jour. Les chiffres sur les nouveaux patients permettent donc une description plus précise des évolutions. Ces patients présentent cependant des caractéristiques spécifiques et ne peuvent être considérés comme pleinement représentatifs de l'ensemble des patients pris en charge dans les CSAPA. L'observation doit combiner ces différentes approches en tenant compte autant que possible de l'imperfection de ces instruments de mesure.

Personnes prises en charge pour usage d'alcool ou de tabac

Le nombre de personnes de ce groupe incluses dans RECAP s'est élevé à près de 93 200 en 2019. Sur ce total, 47 400 sont des nouveaux patients, soit environ la moitié (51 %). Après avoir augmenté, à champ constant, de près de 6 % en 2018, les effectifs de ce groupe augmentent plus faiblement de 1,6 % en 2019.

Portrait de groupe en 2019

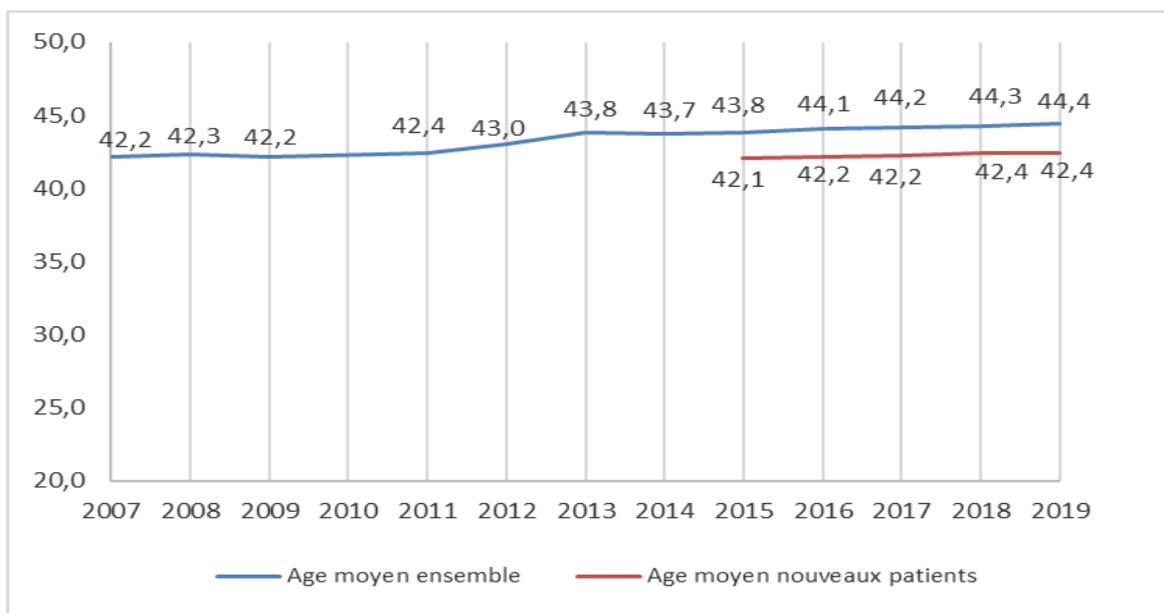
Les personnes prises en charge pour usage d'alcool/tabac sont à 76 % de sexe masculin. Leur âge médian est de 45 ans et un peu moins des deux tiers (63 %) ont plus de 40 ans. On ne compte parmi eux que 2,6 % de moins de 20 ans. Un peu moins de 4 sur 10 (37 %) vit seul, une proportion équivalente avec un conjoint (35 %) et 12 % chez ses parents. Parmi ces consommateurs d'alcool/tabac, 44 % exercent une activité rémunérée continue dans le cadre d'un CDI ou d'un CDD de plus de six mois, 7,9 % ont une activité intermittente, et 21 % sont sans emploi. Ils entrent le plus souvent en contact avec le CSAPA à leur initiative ou celle de leurs proches (49 %) ou adressés par un partenaire sanitaire (25 %) et suite à une orientation judiciaire (19 %). Une majorité (56 %) n'a jamais été prise en charge auparavant (taux de réponse de 44 %). En dehors des consommations de tabac (67 %), des consommations de cannabis sont rapportées pour 21 % de personnes de ce groupe et des consommations de cocaïne pour 4,1 %. Les consommations d'alcool sont quotidiennes pour 51 % d'entre eux et 61 % sont considérés comme dépendants à cette substance. Des antécédents d'hospitalisation en psychiatrie sont rapportés pour 19 % d'entre eux (taux de réponse à la question de 50 %), des antécédents de tentative de suicide chez 17 % d'entre eux (taux de réponse de 31 %) et des antécédents d'incarcération chez 21 % (taux de réponse de 46 %).

Ce groupe de personnes pris en charge pour usage d'alcool ou de tabac comprend un peu moins de 10 % de personnes venues consulter en raison de leur usage de tabac sans mention de l'alcool que ce soit en produit consommé ou à l'origine de la prise en charge. Ces fumeurs ne consommant pas d'alcool se différencient par une proportion beaucoup plus élevée de femmes (44 % vs 24 %) et une proportion également beaucoup plus élevée de moins de 30 ans (36 % vs 15 %) et notamment de moins de 20 ans (12 % vs 3 %). Cette proportion plus élevée de jeunes s'accompagne logiquement d'une plus forte représentation de scolaires et étudiants (13 % vs 3 %) et de personnes vivant avec leurs parents (18 % vs 12%), et moindre de « chômeurs » (13 % vs 20 %) ou de personnes vivant seules (29 % vs 37 %). Les personnes de ce sous-groupe sont aussi fréquemment consommatrices de cannabis (19 % vs 21 %) que l'ensemble du groupe mais moins souvent de cocaïne poudre (1,4 % vs 4,1 %) ou de crack/cocaïne base (0,4 % vs 1,1 %).

Principales évolutions :

L'âge moyen des personnes accueillies dans les CSAPA pour un problème d'alcool est resté à peu près stable en 2019. Cet âge semble néanmoins orienté à la hausse sur le long terme, évolution qui pourrait surtout refléter la tendance au vieillissement de la population française. L'âge médian qui s'établissait à 44 ans depuis plusieurs années est passé à 45 ans en 2018. L'âge moyen des nouveaux patients demeure stable en 2019.

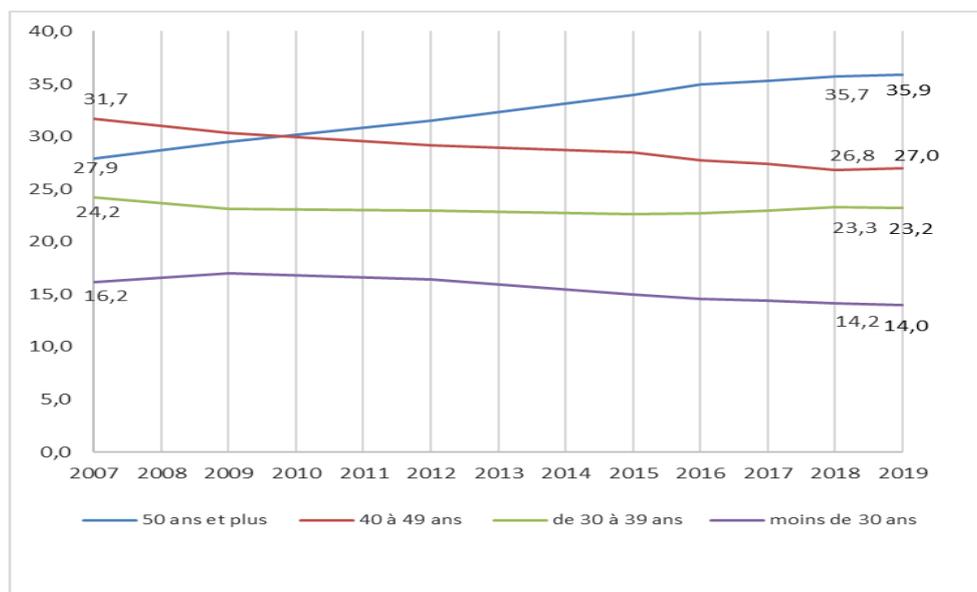
Graphique 3 : Évolution de l'âge moyen des personnes prises en charge dans les CSAPA pour leur consommation d'alcool entre 2007 et 2019, ensemble des patients et nouveaux patients



Source : RECAP/OFDT

La tendance de long terme à l'augmentation de la part des 50 ans et plus au détriment des 40-49 ans plafonne en 2019. Les parts des 30-39 ans et des moins de 30 ans sont elles aussi restées quasiment stables. Parmi les plus de 50 ans c'est la part des 60 ans et plus (13,4 % en 2019) qui a augmenté le plus rapidement, avec un quasi doublement depuis 2007.

Graphique 4 : Évolution de la répartition selon la structure d'âge des usagers d'alcool pris en charge dans les CSAPA entre 2007 et 2019 (en %)

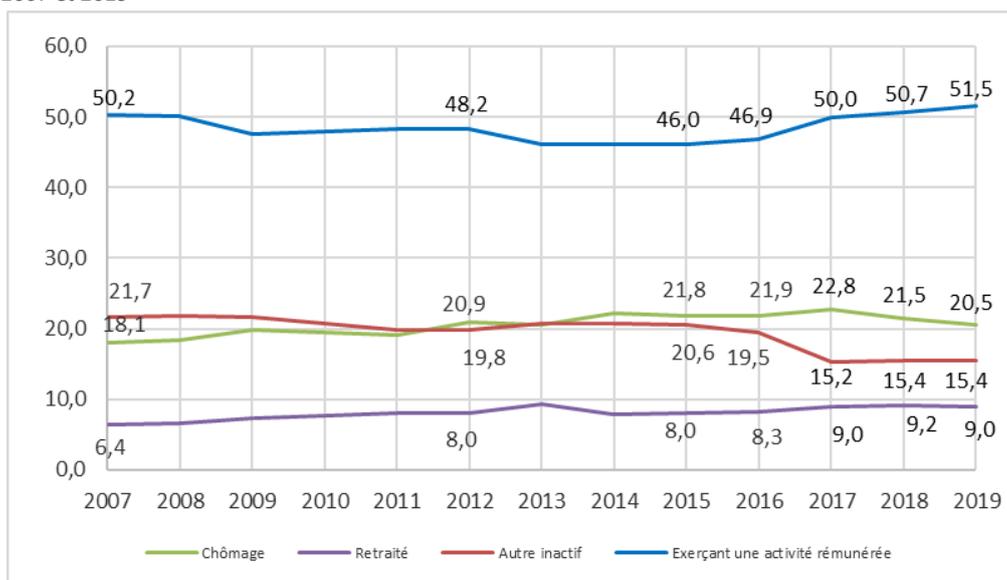


Source : RECAP/OFDT

Nouvelle augmentation de la part des personnes ayant une activité rémunérée continue

Sur le plan de la situation professionnelle des personnes en difficulté avec l'alcool prises en charge dans les CSAPA, l'année 2019 aura été marquée par une nouvelle augmentation de la part des personnes exerçant une activité rémunérée et une baisse de la part de celles se déclarant sans emploi. Les parts des retraités et des autres inactifs sont, elles, restées inchangées.

Graphique 5 : Évolution des pourcentages de personnes exerçant une activité rémunérée continue, sans emploi, retraitées ou appartenant à la catégorie des autres inactifs parmi les personnes prises en charge dans les CSAPA pour usage d'alcool entre 2007 et 2019

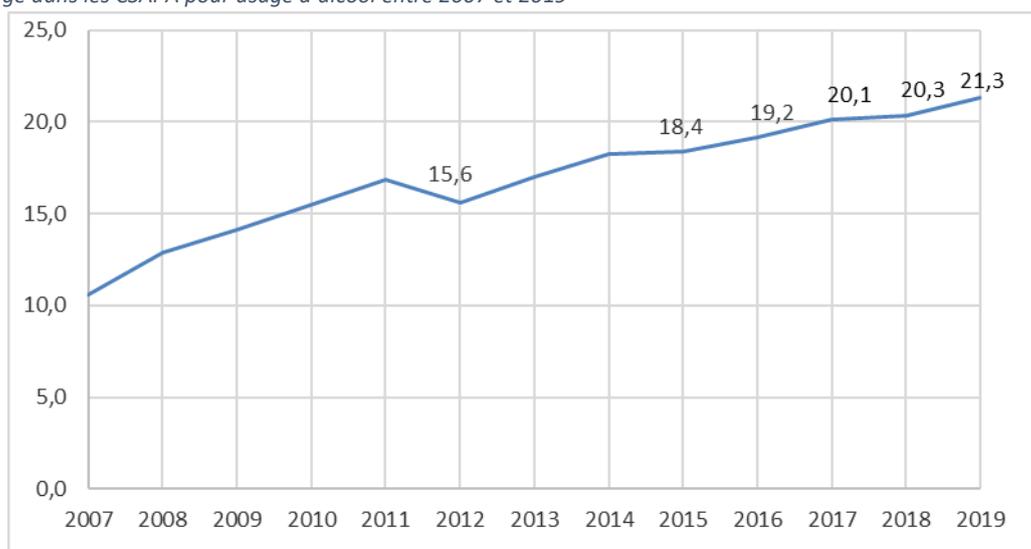


Source : RECAP/OFDT

Note : la brusque diminution de la part des inactifs entre 2016 et 2017 s'explique par la correction d'une erreur sur un des logiciels utilisés par les CSAPA. Cette brusque diminution a entraîné une augmentation en partie artificielle de la part de toutes les autres réponses. La part des personnes exerçant une activité rémunérée a moins augmenté que ne l'indique le graphique en 2017 mais s'inscrit néanmoins dans une tendance à la hausse depuis les années 2014/2015. Sur le long terme la part de la réponse « Autre inactif » peut être considérée comme stable.

D'année en année, la part des consommateurs de cannabis augmente parmi les personnes prises en charge pour un problème d'alcool ou de tabac. Restée presque stable en 2018, cette proportion a progressé d'un point en 2019 et de près d'un point parmi les nouveaux patients. C'est sans surprise parmi les plus jeunes que l'on trouve les plus fortes proportions de consommateurs de cannabis.

Graphique 6 : Évolution des pourcentages de consommateurs de cannabis dans le mois parmi les personnes prises en charge dans les CSAPA pour usage d'alcool entre 2007 et 2019



Source : RECAP/OFDI

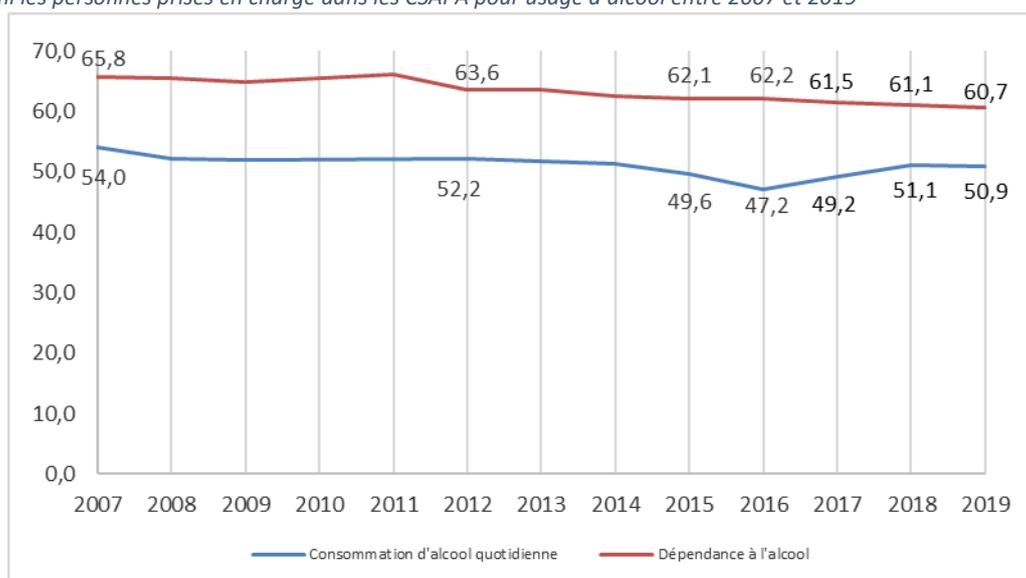
La tendance à l'augmentation de la consommation de cocaïne depuis 2015 est un phénomène qui touche l'ensemble des personnes prises en charge dans les CSAPA, y compris les personnes vues pour un problème d'alcool. Le pourcentage de consommateurs de cocaïne poudre ou de crack (ou cocaïne basée) dans ce groupe reste limité (respectivement 4,1 % et 1,1 % en 2019) mais progresse régulièrement depuis 2015 (respectivement 2,5 % et 0,5 %). On observe également une progression du pourcentage de fumeurs de tabac qui passe de 61,5 % en 2014 à 66,5 % en 2018. Il est cependant probable que cette proportion soit sous-estimée et que la progression puisse être le reflet d'un meilleur enregistrement. À l'inverse, le pourcentage de consommateurs d'opioïdes (drogues illicites ou éventuellement médicaments contenant des opioïdes hors usage thérapeutique⁴), très faible dans ce public⁵, ne progresse pas (en %).

Le pourcentage de consommateurs quotidiens d'alcool parmi les personnes prises en charge, qui avait progressé en 2017 et 2018, semble se stabiliser en 2019. La tendance à la baisse de la part des personnes considérées comme dépendantes semble elle perdurer, à un rythme cependant très lent.

⁴ Il n'existe pas à l'heure actuelle de questions dans RECAP permettant de renseigner les consommations d'opioïdes prescrits dans le cadre de traitement antidouleurs. C'est sans doute un aspect qui mériterait d'être ajouté au questionnaire. Les consommations de ce type hors usage thérapeutique peuvent néanmoins être renseignés parmi la catégorie « autres opioïdes ».

⁵ Il peut être néanmoins rappelé que les personnes en difficulté avec l'alcool à qui sont prescrits des traitements de substitution aux opioïdes sont classés dans le groupe des personnes prises en charge pour consommation d'opioïdes/cocaïne et autres produits.

Graphique 7 : Évolution des pourcentages de consommateurs quotidiens d'alcool et de personnes dépendantes à l'alcool parmi les personnes prises en charge dans les CSAPA pour usage d'alcool entre 2007 et 2019



Source : RECAP/OFDI

Note : les pourcentages de consommation quotidienne et de dépendance ne sont pas calculés à partir du même chiffre, ce qui explique en partie que le premier soit inférieur de 10 points au second. Les pourcentages sont toujours calculés en référence au nombre de personnes ayant répondu à la question, en excluant les non réponses et les réponses « Ne sait pas ». Les personnes dans ces deux derniers cas représentent 5 % des consommateurs d'alcool pour la question sur les fréquences de consommation mais 18 % pour la question sur le type d'usage. Le pourcentage de dépendants est ainsi calculé sur un nombre plus restreint de personnes. Le nombre de consommateurs quotidiens et de consommateurs dépendants sont à peu près identiques mais le pourcentage est plus élevé pour les seconds. Cela ne signifie pas pour autant que toutes les personnes dépendantes consomment quotidiennement de l'alcool. L'examen des données montre qu'un usage quotidien n'est rapporté que pour un peu moins des trois quarts des personnes dépendantes.

Depuis 2015, la part des personnes pour lesquelles est indiqué un traitement reposant sur une prescription de médicaments est restée stable. Parmi eux, **la part des prescriptions d'Acamprostate, médicament d'aide au sevrage à l'alcool, apparaît en diminution (de 12 % en 2015 à 8 % en 2019). Celle des prescriptions de substituts nicotiniques est en augmentation (de 2,9 % à 5,3 %).**

La proportion de personnes indiquant des antécédents d'hospitalisation en psychiatrie augmente faiblement mais régulièrement depuis 2015, date de début de suivi des réponses à cette question : de 16,3 % en 2015 à 18,7 % en 2019. Il faut sans doute être prudent avec ces données compte tenu d'un taux de réponse d'environ 50 %. Un biais de sélection ne peut être exclu (question posée plus systématiquement à certaines personnes considérées comme plus susceptibles d'avoir été hospitalisées). Sous l'hypothèse d'un biais constant, l'évolution peut néanmoins être le reflet d'une évolution réelle.

Faits marquants en 2019 parmi les personnes prises en charge pour un problème d'alcool ou de tabac : **poursuite de l'augmentation du pourcentage de consommateurs de cannabis.**

Personnes prises en charge pour usage de cannabis

Le nombre de personnes de ce groupe incluses dans RECAP s'élève à près de 34 700 usagers en 2019. À champ constant, les effectifs de ce groupe après avoir légèrement diminué en 2017 (- 2 %) et progressé de 6 % en 2018, connaissent une augmentation limitée en 2019 (+2 %). Parmi les usagers de cannabis vus en 2019, près des deux tiers (64 %) sont des nouveaux patients.

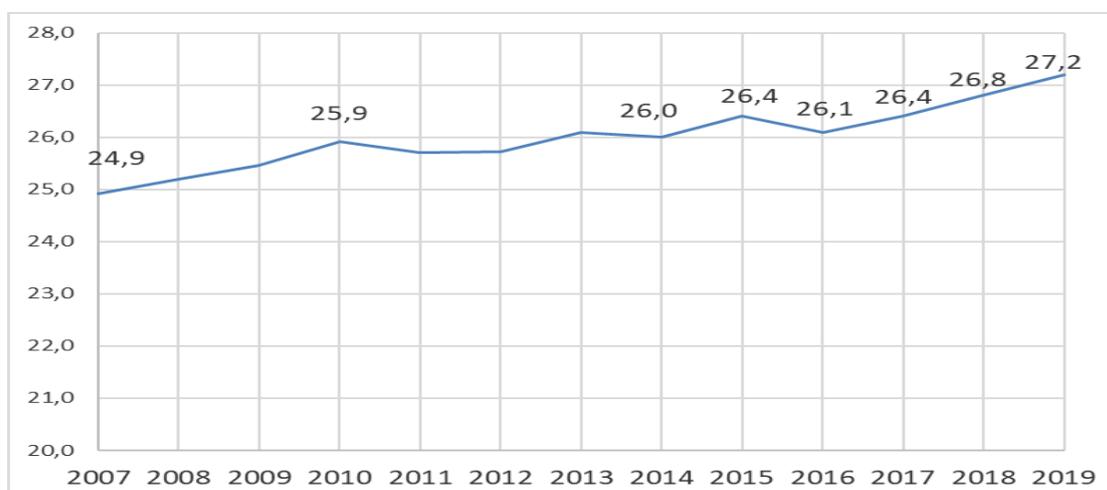
Portrait de groupe en 2019

Les personnes prises en charge pour usage de cannabis sont pour 86 % d'entre eux de sexe masculin. Leur âge médian est de 25 ans et les deux tiers ont moins de 30 ans. On compte parmi eux 12 % de mineurs. Dans l'ensemble de ce public (tous âges confondus), 42 % vit avec ses parents, 22 % vit seul et 20 % avec un conjoint. Parmi eux, 28 % exercent une activité rémunérée continue dans le cadre d'un CDI ou d'un CDD de plus de six mois, 13 % ont une activité intermittente, 24 % sont étudiants, élèves ou stagiaires et 19 % sont sans emploi. Ils entrent le plus souvent en contact avec le CSAPA suite à une orientation judiciaire (44 %), à leur initiative ou celle de leur proches (36 %) ou adressés par un partenaire sanitaire (10 %). La très grande majorité (77 %) n'a jamais été prise en charge auparavant. En dehors des consommations d'alcool (26 %) et de tabac (62 %), des consommations de cocaïne poudre sont rapportées pour 5 % des personnes de ce groupe. Les consommations de cannabis sont quotidiennes pour 70 % d'entre eux et 65 % sont considérés comme dépendants à cette substance. Des antécédents d'hospitalisation en psychiatrie sont rapportés pour 14 % d'entre eux (taux de réponse à la question de 43 %), des antécédents de tentative de suicide chez 10 % d'entre eux (taux de réponse de 36 %) et des antécédents d'incarcération chez 26 % (taux de réponse de 62 %).

Principales évolutions :

L'âge moyen des usagers de cannabis augmente encore en 2019, pour la troisième année consécutive. Resté relativement stable entre 2010 et 2016, il s'inscrit depuis sur une pente ascendante.

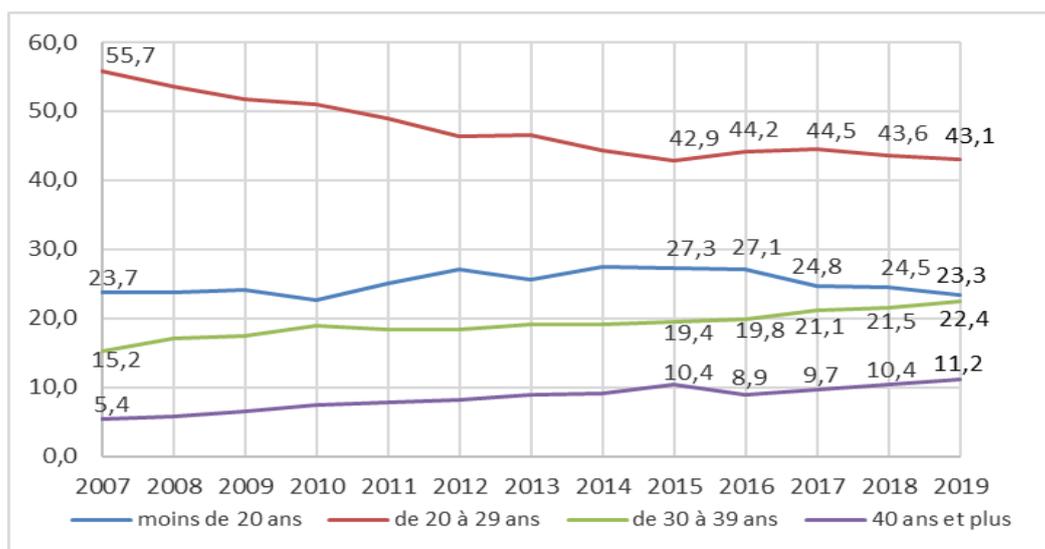
Graphique 8 : Évolution de l'âge moyen des usagers de cannabis pris en charge dans les CSAPA entre 2007 et 2019



Source : RECAP/OFDT

Cette augmentation de l'âge moyen de ces usagers de cannabis est liée à l'accroissement de la part des trentenaires et des quadragénaires, à peu près au même rythme, et à la diminution de la part des moins de 20 ans, passée de 27 % à 23 % entre 2015 et 2019. Si les évolutions se poursuivent, le nombre de 30-39 ans sera sous peu supérieur à celui des moins de 20 ans. Avec une part de 43 %, les 20-29 ans restent la classe d'âge la plus représentée, bien que beaucoup moins qu'en 2007, où elle était nettement majoritaire.

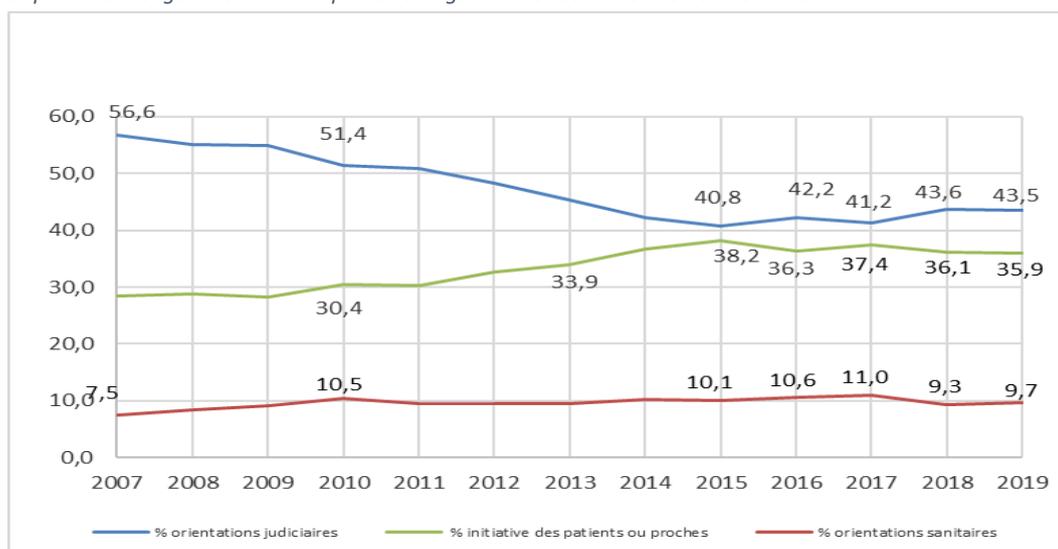
Graphique 9 : Évolution de la répartition selon la structure d'âge des usagers de cannabis pris en charge dans les CSAPA entre 2007 et 2019



Source : RECAP/OFDT

La répartition des patients suivant les principaux types d'orientation est restée stable en 2019. Comme indiqué dans le bilan 2018, l'augmentation de la part des orientations judiciaires en 2018 était liée à un problème de logiciel. La répartition suivant les principaux types d'orientation a en fait peu varié depuis 2015.

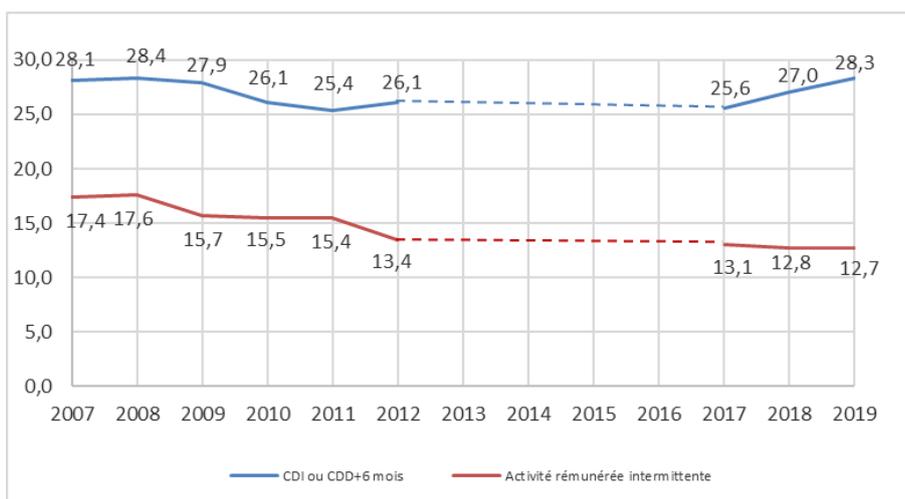
Graphique 10 : Évolution des pourcentages d'orientation vers le CSAPA par la justice ou à l'initiative du patient ou des proches parmi les usagers de cannabis pris en charge dans les CSAPA entre 2007 et 2019



Source : RECAP/OFDT

La tendance à l'augmentation de la part des personnes exerçant une activité, en CDI ou CDD de plus de 6 mois engagée en 2017 se poursuit en 2019. Le niveau atteint au moment du déclenchement de la crise financière (crise des « subprime ») en 2007 n'a donc été retrouvé qu'en 2019. Ce n'est cependant vraisemblablement pas le cas si on raisonne à structure d'âge identique. L'augmentation importante de la part des 30 ans et plus, qui sont davantage susceptibles d'occuper un emploi stable, est sans doute au moins en partie à l'origine de cette évolution.

Graphique 11 : Évolution des pourcentages de personnes exerçant une activité en CDI ou CDD de plus de 6 mois et en intermittence parmi les usagers de cannabis pris en charge dans les CSAPA entre 2007 et 2019

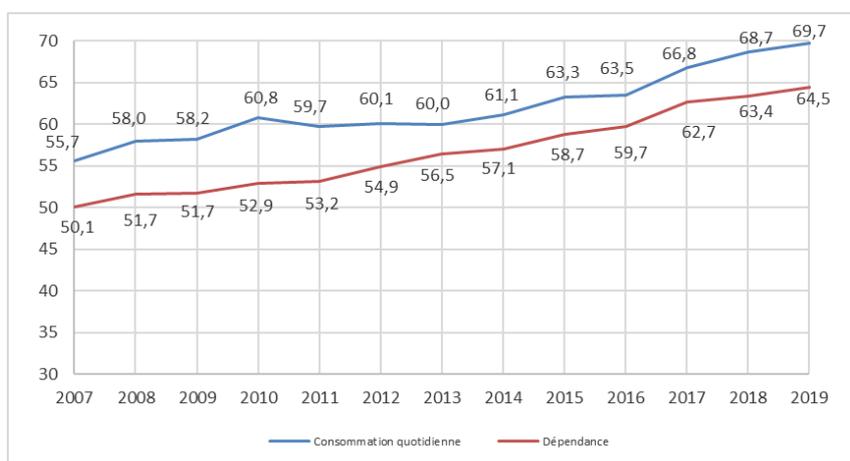


Source : RECAP/OFDT

Note : des problèmes techniques liés à certains logiciels ont rendu incertaines les réponses à la question sur la situation professionnelle transmises à l'OFDT entre 2013 et 2016 ; il est probable que la part des usagers de cannabis en CDI ou en CDD de plus de six mois ait continué à se dégrader jusqu'en 2015 pour commencer à se redresser ensuite.

La forte tendance à l'augmentation de la proportion de consommateurs quotidiens de cannabis se poursuit en 2019. La part des usagers de cannabis considérés comme dépendants progresse plus ou moins parallèlement à celle de la part des usagers quotidiens.

Graphique 12 : Évolution des pourcentages de consommateurs quotidiens et en dépendance parmi les consommateurs de cannabis en produit 1 pris en charge dans les CSAPA entre 2007 et 2019



Source : RECAP/OFDT

En dehors des consommations de cannabis, 62 % des personnes de ce groupe citent comme autres consommations le tabac, part en forte progression depuis 2007 (46 %), 26 % l'alcool (24 % en 2007), et 6,4 % la cocaïne (poudre ou basée). La cocaïne était mentionnée par à peu près la même proportion de personnes à la fin des années 2000, puis sa part avait lentement décliné pour remonter depuis 2015. Les opioïdes sont cités par moins de 2 % des usagers de cannabis en 2019. La part de cette catégorie de substance est en diminution depuis la fin des années 2000.

La proportion de personnes ayant déjà été hospitalisées en psychiatrie (13,9 % en 2019) a peu varié par rapport à 2018 (+0,1 point), mais augmente lentement depuis 2015 (11,6 %). Le taux de réponse à cette question est cependant assez faible (43 % en 2019).

Faits marquants en 2019 parmi les personnes prises en charge pour usage de cannabis : **poursuite de l'augmentation de l'âge moyen des usagers de cannabis, hausse de la proportion de personnes en CDI/CDD de plus de six mois, augmentation persistante de la part des usagers quotidiens.**

Personnes prises en charge pour usage d'opioïdes/cocaïne⁶, autres drogues illicites (hors cannabis) et de médicaments hors usage thérapeutique

Pour l'année 2019, 47 640 personnes de ce groupe ont été incluses dans RECAP, dont près d'un tiers de nouveaux patients. À champ constant, les effectifs de ce groupe ont progressé de 2,8 %, soit à peu près au même rythme qu'en 2018.

Portrait de groupe en 2019

Les personnes prises en charge pour usage d'opioïdes, de cocaïne ou d'autres produits hors alcool, tabac et cannabis, sont pour 77 % d'entre elles de sexe masculin. Leur âge médian est de 39 ans et 70 % ont entre 30 ans et 49 ans. On ne compte parmi eux qu'un peu plus de 1 % de personnes de moins de 20 ans. Un gros tiers (36 %) vit seul, 28 % avec un conjoint, 17 % chez ses parents et 5 % résident dans un établissement pénitentiaire. Près de 20 % sont logés de façon provisoire et 5 % sont sans domicile fixe. Par ailleurs, un peu plus de 30 % exercent une activité rémunérée continue dans le cadre d'un CDI ou d'un CDD de plus de six mois, 12 % ont une activité intermittente, 26 % sont sans emploi et 27 % sont classés parmi les autres inactifs. Ils entrent le plus souvent en contact avec le CSAPA à leur initiative ou celle de leur proches (63 %) ou adressés par un partenaire sanitaire (25 %) et beaucoup moins souvent suite à une orientation judiciaire (9 %). Un tiers n'a jamais été pris en charge auparavant (taux de réponse de 66 %).

Un opioïde au moins est cité parmi les produits consommés chez 80 % des personnes de ce groupe, la cocaïne poudre chez 25 %, le crack ou la cocaïne basée pris ensemble chez 13 %. La cocaïne sous toutes ses formes n'apparaît, sans mention de consommation d'opioïdes, que chez 13 % de ces patients. Seul 7 % ne déclarent pas de consommations de l'un ou l'autre de ces deux produits. Les autres produits consommés les plus souvent cités sont le tabac pour 66 % d'entre eux, le cannabis pour 41 %, l'alcool pour 34 %, les médicaments psychotropes (non opioïdes) hors usage thérapeutique par 10 % (dont benzodiazépines 7 %).

Parmi l'ensemble des personnes ayant indiqué avoir consommé un produit au cours des 30 derniers jours, l'utilisation de la voie injectable est rapportée pour 15 % d'entre eux. La proportion la plus élevée d'utilisateurs de la voie injectable s'observe parmi les consommateurs des autres opioïdes (29 %), puis de buprénorphine haut dosage (BHD) hors usage thérapeutique (24 %), puis de cocaïne poudre (21 %).

D'après les sérologies déclarées, 8 % des personnes ayant utilisé la voie intraveineuse au cours des 30 derniers jours sont positifs pour le VIH et 46 % pour le VHC. Des antécédents d'hospitalisation en psychiatrie sont rapportés pour 26 % d'entre eux (taux de réponse à la question de 64 %), des antécédents de tentative de suicide chez 19 % d'entre eux (taux de réponse de 50 %) et des antécédents d'incarcération chez 37 % (taux de réponse de 65 %).

Les nouveaux patients sont plus jeunes (36 ans d'âge médian vs 39). Leur situation en matière de logement apparaît un peu plus défavorable, avec davantage de sans domicile fixe (6,6 % vs 5,0 %) et de personnes logées de façon provisoire (22 % vs 20 %). Les nouveaux patients sont moins nombreux à percevoir des revenus de solidarité (RSA, AAH, autres prestations sociales) (26 % vs

⁶ Ce groupe comprend également toutes les personnes qui suivent un traitement de substitution aux opioïdes

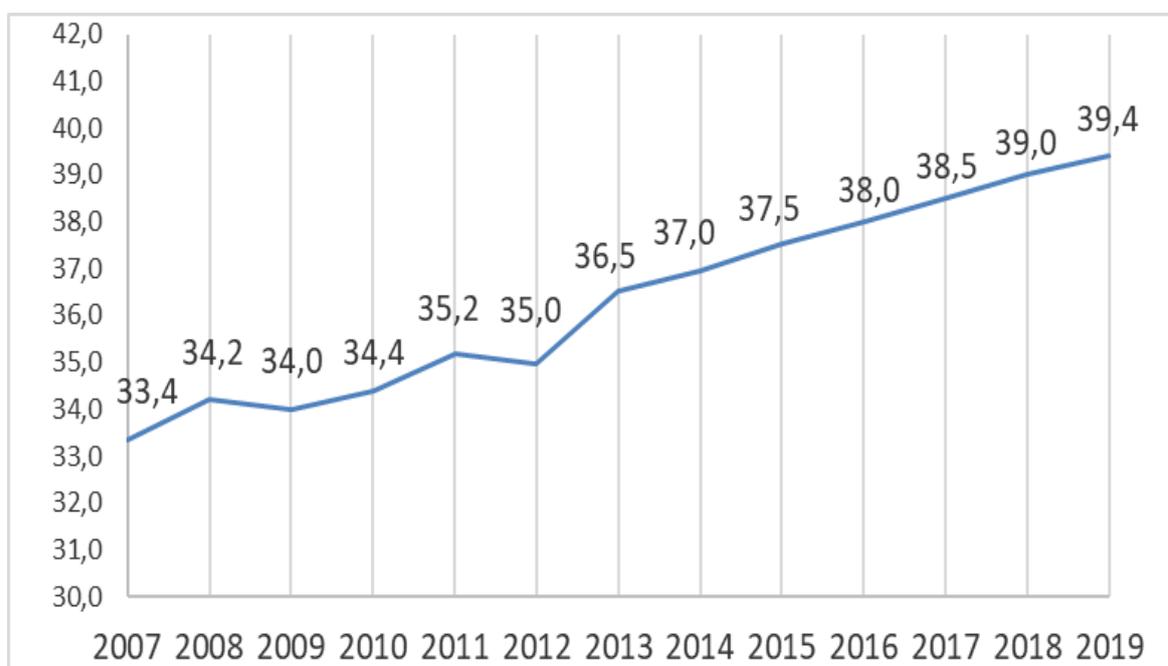
33 %) et plus nombreux à vivre d'autres ressources (21 % vs 17%). Ils sont plus nombreux à n'avoir jamais été pris en charge (47 % vs 34 %). Ils se distinguent également par des consommations plus importantes de cocaïne poudre (30 % vs 25 % pour l'ensemble des patients) et de crack ou de cocaïne basée (16 % vs 13,5 %). L'héroïne est à l'inverse moins citée (36 % vs 45 %), tout comme le cannabis (36 % vs 41 %). En ce qui concerne les traitements de substitution aux opioïdes, les nouveaux patients sont beaucoup plus nombreux à ne pas suivre un tel traitement au moment de l'entrée en contact avec le CSAPA (47 % vs 29 %), la différence étant un peu plus marquée pour les traitements à la méthadone (31 % vs 44 %) que ceux à la BHD (20 % vs 25 %). Ils ne se différencient pas de l'ensemble des patients pour les antécédents d'hospitalisation en psychiatrie et les antécédents de tentatives de suicide mais sont un peu moins nombreux à avoir déjà été incarcérés (33 % vs 37 %).

Principales évolutions :

Un âge moyen qui continue de progresser rapidement

Depuis 2007, l'âge moyen de ce public progresse très régulièrement de près d'une demi année par an. En continuité avec les tendances observées depuis la fin des années 2000, la part des quarante ans et plus, et tout particulièrement celle des 50-59 ans progresse d'année en année, alors que celle des 20-29 ans est en diminution. La part des moins de 20 ans, très faible (1,4 %) est restée stable depuis 2016. Les moins de 30 ans ne représentent plus que 15 % de cette population en 2019 (contre 37% en 2007). La part des 40 ans et plus atteint 47% en 2019 alors qu'elle ne représentait que 24 % en 2007. Parmi les nouveaux patients, en moyenne plus jeune, la part des moins de 30 ans atteint cependant encore 24 % et celle des 40 ans et plus s'établit à 37 %.

Graphique 13 : Évolution de l'âge moyen des usagers d'autres produits (opioïdes, cocaïne...) pris en charge dans les CSAPA entre 2007 et 2019



Source : RECAP/OFDT

Meilleure insertion pour certains, précarisation pour d'autres

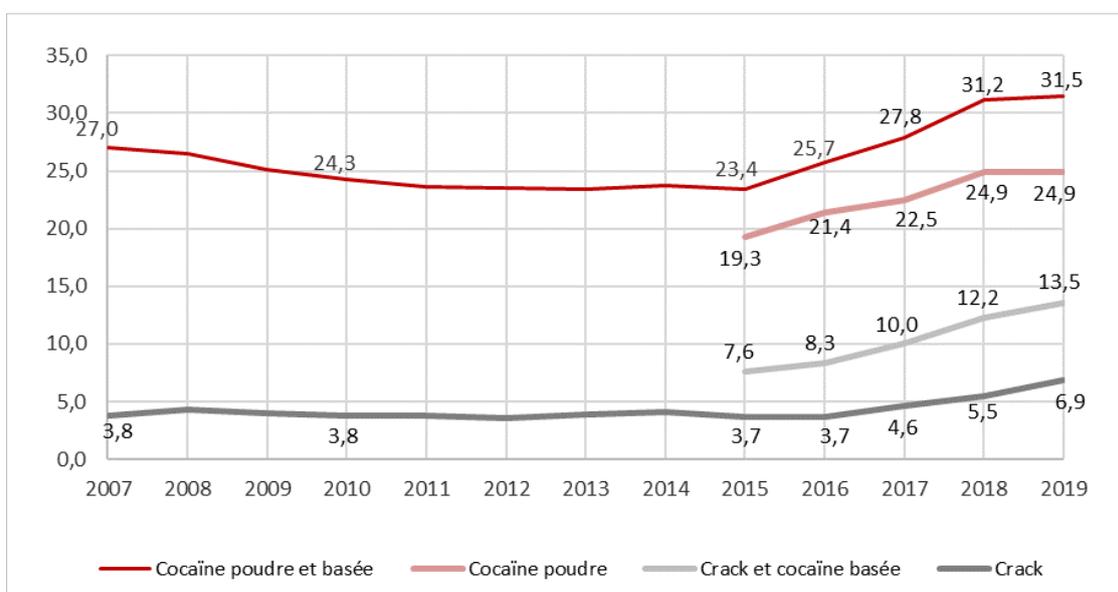
Sur le plan de la situation professionnelle, le pourcentage de personnes ayant une activité rémunérée continue poursuit sa progression en 2019 (près de 29 % en 2019 contre 27 % en 2018 et 24 % en 2014) alors que la proportion de personnes indiquant être au chômage décroît depuis 2017. L'évolution observée sur ces quelques années peut s'expliquer à la fois par la baisse du chômage entre 2015 et 2019 mais peut-être également par l'augmentation de la part des usagers de cocaïne qui pour certains d'entre eux sont mieux insérés que les usagers d'opioïdes.

En ce qui concerne les ressources, on constate une augmentation depuis 2015⁷ de la part des personnes indiquant vivre avec « d'autres ressources » (de 12,5 % à 16,9 %) et de celle des personnes percevant des revenus liés à l'emploi (y compris retraites et pensions invalidité) alors que diminue celle des revenus de solidarité (RSA, AAH, autres prestations) (de 36,3 % à 32,7 %). Ces données semblent traduire une polarisation entre une meilleure insertion dans une partie du public et une augmentation de la précarité pour d'autres. Ce schéma d'évolution se poursuit en 2019 mais à un rythme très faible.

Des consommations de cocaïne poudre qui se stabilisent

En rupture avec la tendance observée entre 2015 et 2018, la proportion de consommateurs de cocaïne poudre semble avoir cessé d'augmenter en 2019. A champ constant parmi les nouveaux patients cette part est même en diminution (de 31,1 % à 29,7 %). Il est à noter que cette stabilisation de la proportion de consommateurs de cocaïne poudre s'accompagne toujours d'une augmentation des effectifs (+5 % à champ constant) qui est cependant bien plus faible qu'au cours des années précédentes (+15 % entre 2017 et 2018). La consommation de cocaïne poudre semble donc avoir tendance à plafonner. **La proportion de consommateurs de crack/cocaïne basée continue en revanche à augmenter.** Comme les années précédentes, la proportion de consommateurs de cocaïne poudre et de crack/cocaïne basée est supérieure parmi les nouveaux patients (30 % et 16 % parmi les nouveaux patients contre respectivement 25 % et 13,5 % parmi l'ensemble des patients).

Graphique 14 : Évolution du pourcentage de personnes ayant consommé de la cocaïne ou du crack au cours des 30 derniers jours parmi les usagers d'autres produits pris en charge dans les CSAPA entre 2007 et 2019



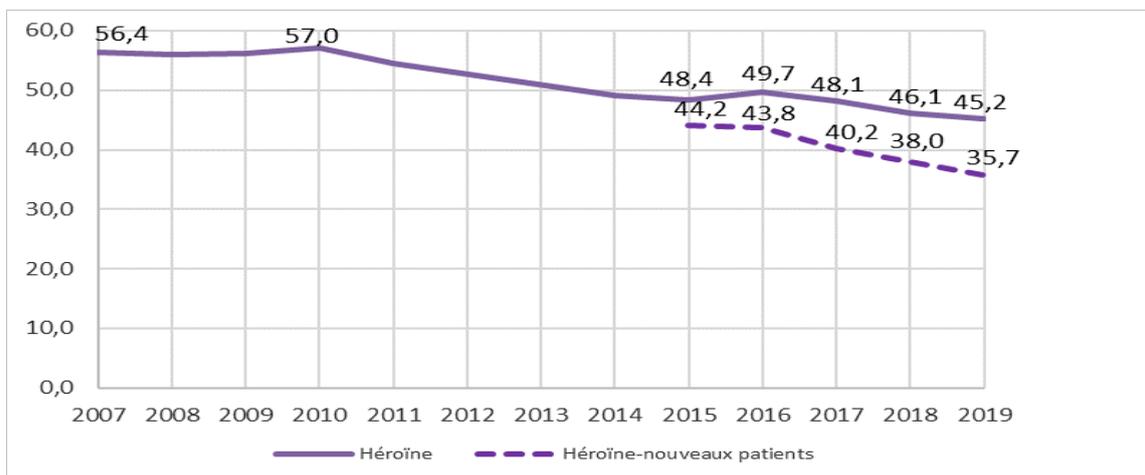
Source : RECAP/OFDT

⁷ En raison d'un problème sur un logiciel les données sur les ressources ne peuvent être suivies que depuis 2015

Note : la courbe « Cocaïne poudre et basée » correspond aux personnes avec une consommation de cocaïne dans les données RECAP transmises à l'OFDT ; la courbe « Cocaïne poudre » est déduite de la précédente en excluant les personnes pour lesquelles le mode de consommation de la cocaïne est « fumé, inhalé » ; la courbe crack et cocaïne basée correspond aux personnes ayant indiqué consommer du crack ou fumer/inhaler de la cocaïne ; la courbe crack correspond aux personnes pour lesquelles est indiqué une consommation de crack dans les données RECAP. Il n'a pas été possible de recalculer les proportions respectives des consommateurs de cocaïne poudre et de crack/cocaïne basée au-delà de 2015.

La part des consommateurs d'héroïne (quel que soit le rang de citation du produit) continue de baisser en 2019, mais de façon moins prononcée qu'en 2018. La diminution en proportion ne se traduit d'ailleurs pas par une baisse en effectif dans l'échantillon à champ constant entre 2018 et 2019. Sur la période 2015-2019, la proportion de consommateurs d'héroïne chute plus rapidement parmi les nouveaux patients. La diminution observée en 2019 parmi les nouveaux patients s'accompagne, quant à elle, d'une diminution des effectifs dans l'échantillon à champ constant d'un peu plus de 4 %.

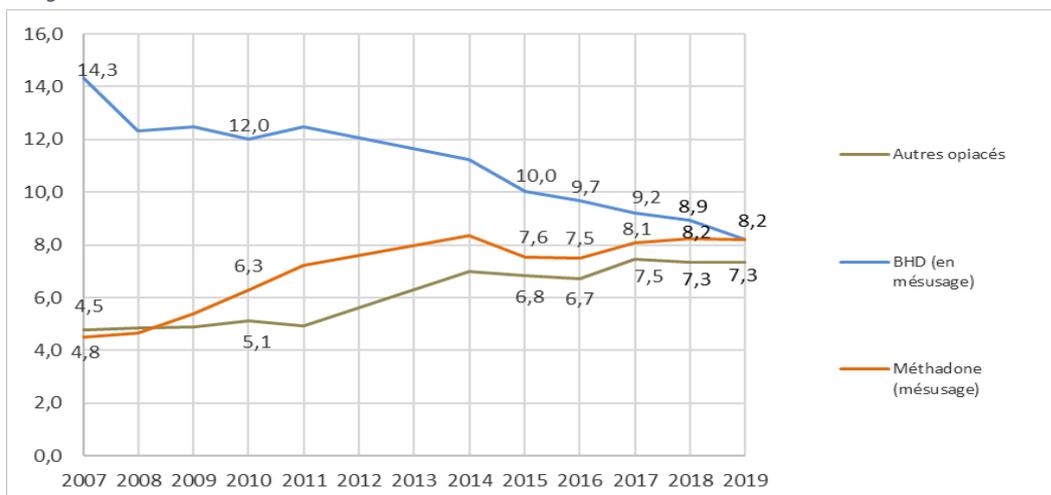
Graphique 15 : Évolution du pourcentage de personnes ayant consommé de l'héroïne au cours des 30 derniers jours parmi les usagers d'autres produits pris en charge dans les CSAPA entre 2007 et 2019, ensemble des patients et nouveaux patients



Source : RECAP/OFDT

Comme en 2018, les proportions de consommateurs de méthadone (hors usage thérapeutique) et des autres opioïdes sont restées stables, alors que celles de buprénorphine haut dosage (BHD) (hors usage thérapeutique) continuent de baisser. Ici aussi, la stabilité en proportion peut s'accompagner d'une légère augmentation des effectifs à champ constant : +6 % pour les autres opioïdes entre 2018 et 2019, + 3 % pour la méthadone. Les effectifs pour la BHD sont eux en baisse de 4 %.

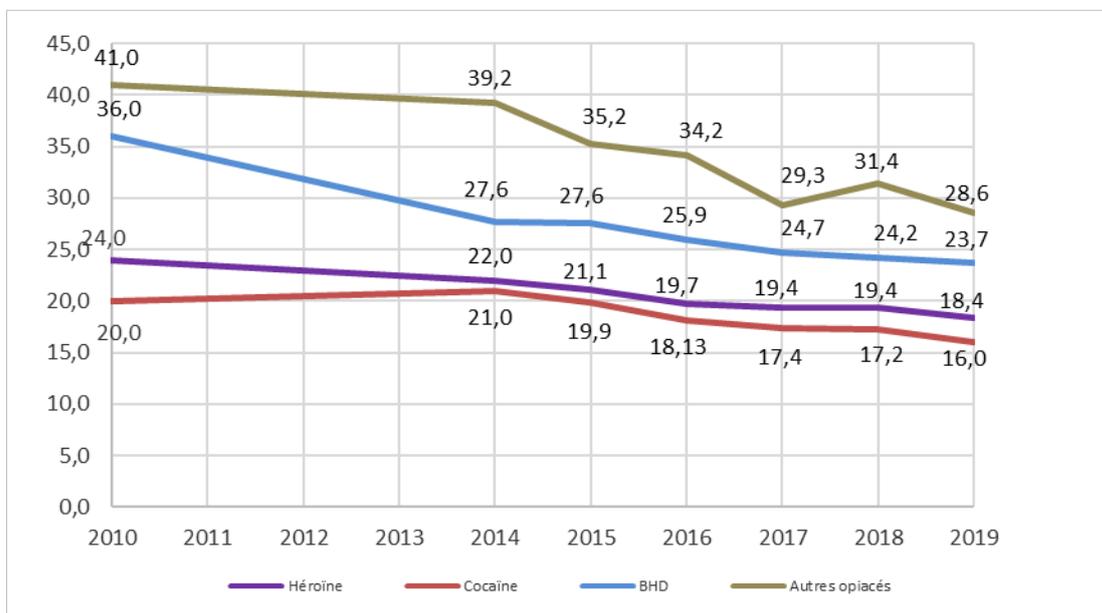
Graphique 16 : Évolution du pourcentage de personnes ayant consommé de la BHD (en mésusage), de la méthadone (en mésusage) et d'autres opioïdes (hors héroïne) au cours des 30 derniers jours parmi les usagers d'autres produits pris en charge dans les CSAPA entre 2007 et 2019



Source : RECAP/OFDT

Après une stabilisation de la proportion d'utilisateurs de la voie intraveineuse en 2018, la tendance à la baisse apparaît à nouveau en 2019. Le pourcentage d'injecteurs dans le mois baisse pour les quatre substances considérées dans le graphique 17.

Graphique 17 : Évolution de la proportion d'utilisateurs de la voie intraveineuse parmi les consommateurs d'héroïne, de BHD (en mésusage), d'autres opioïdes et de cocaïne pris en charge dans les CSAPA entre 2010 et 2019

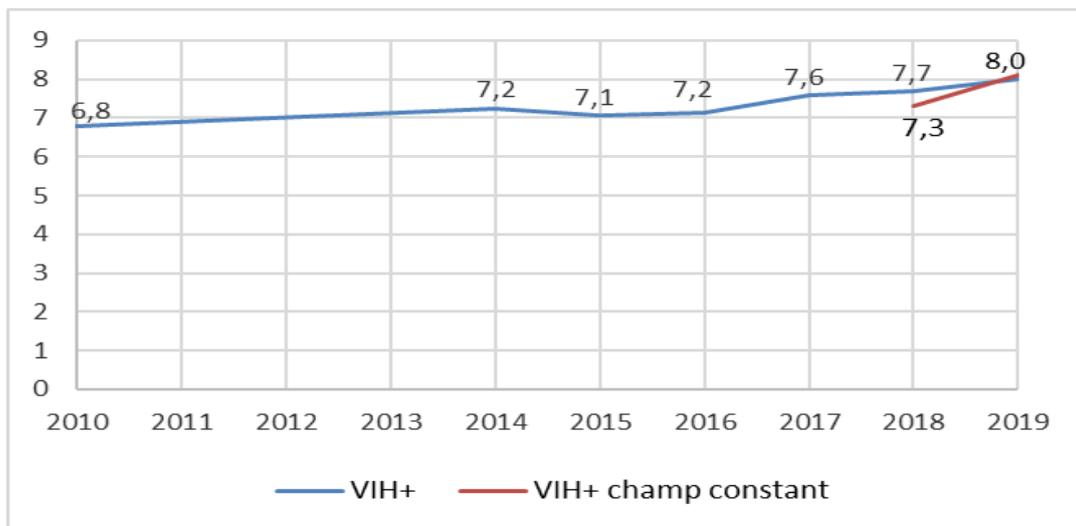


Source : RECAP/OFDT

Globalement, la proportion d'injecteurs parmi les usagers ayant indiqué avoir consommé un produit au cours des 30 derniers jours est en baisse depuis 2007 (22,5 % en 2007, 17 % en 2015, 15,9 % en 2017, 15,2 % en 2018 et 14,8 % en 2019). Le rythme de diminution semble cependant se ralentir.

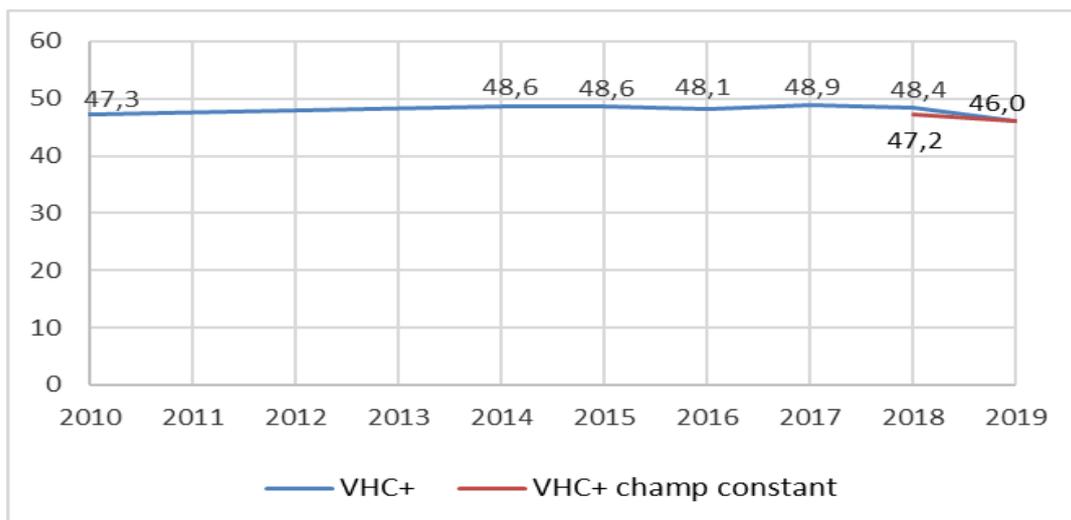
Le pourcentage de personnes ayant utilisé la voie intraveineuse au cours des 30 derniers jours déclarant une sérologie positive s'élève à 8,0 % pour le VIH et 46 % pour le VHC, en 2019, en légère augmentation pour le VIH (7,7 % en 2018) et en diminution pour le VHC (48,4 % en 2018). À champ constant les évolutions sont de même sens, un peu plus prononcée pour le VIH (de 7,3 % à 8,1 %), plus faible pour le VHC (47,2 % à 46,1 %). Ces séroprévalences ont peu évolué depuis 2014 avec malgré tout une légère tendance ascendante pour le VIH et une stabilité entre 2014 et 2018 pour le VHC. Ces prévalences sont calculées sur des effectifs d'un peu plus de 3000 personnes. Seuls, un peu plus de la moitié des personnes ayant déclaré avoir utilisé la voie intraveineuse au cours des 30 derniers jours connaissent leur sérologie VIH ou VHC.

Graphique 18 : Évolution du pourcentage de sérologies positives déclarées pour le VIH parmi les personnes ayant utilisé la voie intraveineuse dans les 30 derniers jours



Source : RECAP/OFDT

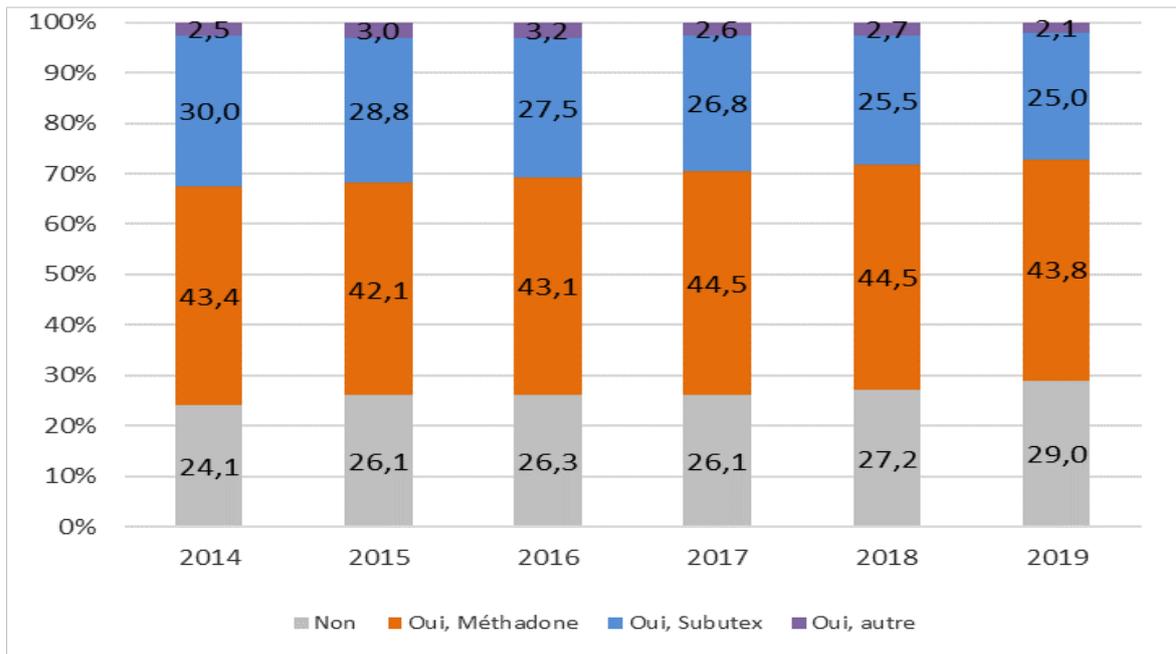
Graphique 19 : Évolution du pourcentage de sérologies positives déclarée pour le VHC parmi les personnes ayant utilisé la voie intraveineuse dans les 30 derniers jours



Source : RECAP/OFDT

En ce qui concerne les traitements de substitution aux opioïdes, l'évolution la plus marquante en 2019 est l'augmentation de la proportion de personnes qui ne suivent pas un traitement de substitution aux opioïdes, qui passe de 27,2 % à 29,0 %. Cette évolution semble s'inscrire dans une lente tendance ascendante depuis 2014 (+ 5 points depuis cette date). La part des personnes qui suivent un traitement de substitution à la BHD suit également, en 2019, la tendance à la diminution observée depuis 2014. La part des traitements à la méthadone a elle peu évolué depuis 2014. Les évolutions sont identiques chez les nouveaux patients qui sont beaucoup plus nombreux à ne pas suivre un traitement de substitution aux opioïdes (48 % en 2019) au moment de leur entrée en contact avec un CSAPA.

Graphique 20 : Évolution de la répartition des usagers pris en charge suivant l'existence d'un traitement de substitution



Source : RECAP/OFDT

Fait marquant en 2019 parmi les personnes prises en charge pour des problèmes d'usage des opioïdes, de la cocaïne et d'autres produits : **après une forte augmentation depuis 2015, la proportion de consommateurs de cocaïne sous forme de poudre tend à se stabiliser.**

Personnes prises en charge pour un problème d'addictions sans substance

Parmi les personnes incluses dans RECAP 2019, il est indiqué pour un peu plus de 7 000 personnes une addiction sans substance en produit/comportement posant le plus de problèmes⁸ (produit cité en premier, nommé produit 1 ou, en l'absence de mention d'un tel produit, en produit/comportement à l'origine de la prise en charge. Dans le cadre de RECAP cette catégorie regroupe les « jeux d'argent » (33 % de l'effectif du groupe), la « cyberaddiction » (31 %), les « troubles alimentaires légers » (20 %), et les « autres addictions sans produits » (16 %).

Les personnes prises en charge pour ces différents types de problèmes présentent des profils très différenciés (Tableau 1). **Les personnes avec une cyberaddiction se caractérisent par un très jeune âge** (22 ans d'âge moyen contre près de 42 ans pour les jeux d'argent) qui détermine en très grande partie leur profil tel qu'il peut être décrit à partir des informations recueillies dans RECAP. **Les personnes venues consulter pour des troubles alimentaires sont à 85 % de sexe féminin**, caractéristique tout à fait singulière parmi les publics accueillis dans les CSAPA. Leur âge moyen est identique à celui des personnes en difficulté avec les jeux d'argent. Celui des personnes en difficulté avec d'autres addictions sans produits (37,5 ans) se rapproche de celui des deux derniers groupes mais avec toutefois une proportion beaucoup plus élevée de jeunes de moins de 20 ans (18 % vs 4 % dans le groupe jeux d'argent). La proportion de femmes (27 %) est, elle, plus conforme au pourcentage de femmes habituellement observé dans le public des CSAPA.

Comme pour l'ensemble des personnes accueillies dans les CSAPA, il n'apparaît pas pertinent d'observer un profil moyen pour l'ensemble des personnes du groupe addictions sans substance. Les évolutions des caractéristiques dépendent dans ce cas de l'évolution de la répartition entre les différents sous-publics. Ce sont donc les profils pour chacun de trois premiers sous-publics qui seront brièvement présentés ici. En l'absence de précisions sur ce que comprend la catégorie « autres addictions sans substance », les caractéristiques de ce sous-groupe ne sont pas commentées.

Le public venu consulter pour un problème de jeux d'argent présente un profil qui sur certains aspects se rapproche de celui des usagers d'alcool vus dans les CSAPA : il s'agit d'un public où les hommes sont sur représentés, dont l'âge moyen se situe au-dessus de 40 ans et qui comprend, dans des proportions non négligeables, des sexagénaires comme des moins de 30 ans. La répartition selon les PCS est presque identique dans ces deux publics avec la même proportion de cadres et professions libérales, retraités ou de personnes sans professions ; le pourcentage de personnes disposant d'un logement indépendant de façon durable est également similaire dans les deux groupes.

Le public des personnes en difficulté avec les jeux d'argent se distingue néanmoins des consommateurs d'alcool par **une représentation deux fois plus importante des 20-29 ans, et plus faible des 40-59 ans**. Les proportions nettement plus élevées de personnes vivant en couple, ayant le niveau bac ou plus élevé, et de personnes en CDI ou CDD de plus de six mois **semblent indiquer une meilleure insertion sociale**. Ces patients, très rarement adressés à un CSAPA par la justice et

⁸ Dans l'enquête RECAP, il est possible de citer jusqu'à cinq produits consommés au cours des 30 derniers jours. Conformément au protocole européen d'enregistrement des demandes de traitement (https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/recap_eur.pdf) le produit cité en premier est celui qui pose le plus de problèmes à l'utilisateur.

peu souvent par des partenaires sanitaires, entrent en contact pour les trois quarts avec un centre à leur propre initiative ou à celle de proches. Une proportion également plus importante n'a jamais été prise en charge auparavant. Les consommations de tabac et de cannabis sont bien moins fréquemment rapportées dans ce public. Par ailleurs, indépendamment de la comparaison avec les consommateurs d'alcool, il peut être noté, que **la pratique des jeux d'argent est indiquée comme quotidienne pour la moitié des consultants et une dépendance à ce comportement pour les trois quarts.**

Les personnes venues consulter en raison de troubles alimentaires, de sexe féminin à 85 %, ont le même âge moyen que le groupe précédent mais **se distinguent par une proportion plus élevée de moins de 20 ans et de 50 ans et plus.** On trouve parmi ces patients moins d'ouvriers et **d'avantage de sans profession, plus de personnes vivant seules avec enfants et moins en couples**, différences sans doute, pour une large part, déterminées par la forte proportion de femmes. Le pourcentage en CDI ou CDD de plus de 6 mois est moins élevé que chez les joueurs, alors que la proportion d'étudiants et d'élèves est plus importante. **D'avantage de patients sont adressés par des partenaires sanitaires (25 %)** ; la proportion de ceux n'ayant jamais été pris en charge est moindre et celle des consommateurs d'alcool, tabac et cannabis, beaucoup plus faible. Environ les deux tiers (65 %) sont considérés comme dépendants.

Les caractéristiques des personnes venues consulter en raison d'un problème classé en cyberaddiction sont en très grande partie déterminées par le jeune âge de ce public : les trois quarts ont moins de 25 ans et près de la moitié sont mineurs ; les trois quarts vivent chez leur parents et les deux tiers sont étudiants ou élèves ; il peut être noté que **près d'un sur cinq est orienté par le milieu scolaire/universitaire** et un sur dix par les services sociaux ; les consommations d'alcool, de tabac et de cannabis apparaissent peu fréquentes (respectivement 7 %, 10 % et 6%) ; **85 % ont une pratique quotidienne de leur comportement addictif et 42 % sont considérés comme dépendants.**

Tableau 1 : Caractéristiques principales des personnes prises en charge pour les différentes catégories d'addictions sans substance renseignées dans RECAP, en 2019 (en %)

	Jeux d'argent	Cyberaddiction	Troubles alimentaires	Autres addictions sans substances
Effectifs dans RECAP 2019	2300	2206	1398	1153
Nombre de CSAPA ayant déclaré au moins une personne avec une addiction sans substance	214	193	170	203
% d'hommes	81	90	15	73
Age moyen	41	22	41	38
% de moins de 20 ans	3,6	60	10	18
% de 20-29 ans	20	24	19	17
% de plus de 30 ans	76	17	71	65
% vivant avec un conjoint (avec ou sans enfants)	42	8,9	37	35
% percevant des revenus d'emplois	58	16	49	48
% en CDI CDD plus de 6 mois	54	14	45	46
% d'étudiant, élève, en stage non rémunéré	7,1	67	16	22
% ayant le niveau Bac et plus	57	35	61	58
% ayant pris contact avec le CSAPA à l'initiative du patient ou des proches	75	60	59	68
% adressé au CSAPA par des partenaires sanitaires	12	7,4	26	16
% adressé au CSAPA par la Justice	4,7	1,4	0,5	2,9
% adressé au CSAPA par le milieu scolaire	0,6	18	3,2	4,7
% jamais pris en charge auparavant	76	90	67	80
% de consommateurs de tabac	34	10	19	17
% de consommateurs de cannabis	9,0	5,7	4,3	6,5
% avec pratique addictive (sans substance) quotidienne	50	85	71	59
% avec dépendance (pour leur addiction sans substances)	74	42	60	65
% ayant déjà été hospitalisé en psychiatrie	20	11	22	17

Source : RECAP/OFDT

Evolution depuis 2015

Le pourcentage de personnes prises en charge pour une addiction sans substance (parmi celles ayant renseigné les produits/comportements) est passé de 2,6 % en 2015 à 3,9 % en 2019. Les effectifs restent limités relativement à ceux des autres groupes mais ont connu une progression assez rapide en 2018 et 2019 (+17 % chaque année). **La progression a été beaucoup plus forte pour les personnes ayant des problèmes de cyberaddiction** dont la part dans l'ensemble des addictions sans substance a presque doublé depuis 2015 (de 18 % à 31%).

Les caractéristiques des patients décrites dans RECAP sont restées assez stables entre 2015 et 2019 pour ces différentes catégories d'addictions sans substance. Il peut être cependant noté pour les personnes en difficulté avec les jeux d'argent une augmentation de la proportion d'hommes (de 86 % à 91%) et une tendance à la diminution de l'âge moyen (de 42,1 ans à 40,8 ans). En ce qui concerne le public pris en charge pour Cyberaddiction, les seules évolutions notables sont une forte progression du pourcentage des personnes adressées par les services sociaux (de 6 % à 10 %) et la diminution de proportion de personnes considérées comme dépendantes (de 52 % à 42 %).

Le nombre de personnes prises en charge dans les CSAPA pour un problème d'addiction comportementale, qui représentent un peu moins de 4 % de l'ensemble du public des CSAPA, est en augmentation (+17 % en 2019). Cette catégorie générale regroupe plus précisément les « jeux d'argent » (33 % de l'effectif du groupe), la « cyberaddiction » (31 %), les « troubles alimentaires légers » (20 %), et les « autres addictions sans produits » (16 %). Les profils des personnes prises en charge pour ces différents types d'addictions comportementales sont très différenciés : très majoritairement de sexe masculin mais en moyenne très jeunes dans le cas de la cyber addiction, et beaucoup plus âgés pour les jeux d'argent, très majoritairement de sexe féminin pour les troubles alimentaires. L'ensemble de ce public a cependant pour caractéristique commune d'être majoritairement entré en contact avec un CSAPA à leur initiative ou celle de proches.



Ce bilan du dispositif Recueil commun sur les addictions et les prises en charge (RECAP) fait le point sur les principales évolutions récentes des caractéristiques des personnes ayant un problème de conduite addictive prises en charge/ accompagnées par les équipes des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA). Au total les données d'un peu plus de 216 000 personnes prises en charge dans 260 CSAPA ont été recueillies en 2019. Sont successivement examinés les situations des personnes prises en charge principalement pour un problème avec l'alcool ou le tabac, le cannabis, les autres drogues illicites, opiacés ou cocaïne dans la très grande majorité des cas, et les addictions sans substances.

**OFDT - 69 rue de Varenne
CS 70780
75700 PARIS CEDEX 07**

www.ofdt.fr

ISBN : 979-10-92728-44-6

Crédits photographiques : © Stastique/ © estherpoon - Fotolia.com